

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	NOVA Concours Modèle LXY69 (5 places moteur L)	CH 0334 27
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, Warren, Michigan (USA)		
Identification	"NOVA", "LXY69" et "CH 0334 27" sur la plaquette de l'importateur		
Plaquette constr.	"LXY69L.." devant le No du châssis		
N° du châssis	à droite, à l'intérieur de l'aile (plaquette de l'importateur)		
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	"L" à droite, en haut sur le bloc, derrière l'alternateur (frappé par l'importateur)		
Véhicule homologué	HADORN / RAMPY US-CARS BERN, 3007 Berne / E. MICHAUD, 8953 Dietikon / K. WEBER, 5507 Mellingen		
	1Y69L6W 121 531	Signes fixes dans code du type	LXY69 / 1Y69L..

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression; AV= soupape de dosage; AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	CHEVROLET	Type	L
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Rétrofidiss.	101,6	Course	88,39
Alésage	5733	CV-impôt	29,20
Cylindres	165 SAE-net	à l/min	3800
Puissance en CV			
Bruit	80 dB/A à l/min		3800
Silencieux	1 = 610 x 290 x 115 mm		
Mesure des gaz	OCE 1 % CO à 700 t/min *)		
Déparasitage	OCE annexe 8, chiffre 3 + 4 = D		

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c +)	Rétroviseur	intérieur + gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.		
Nombre de places	5 av 2	centre	ar 3
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		5022	Empattements 2819
Largeur		1834	
Hauteur		1380	Voie av 1557 ar 1499
Porte à faux	lat.		Voies av - ar -
	av	875	ar -
	ar	1328	Braquage g 12100 d 11950
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	915	775	1690
Charge utile	110	240	350
Poids total	1025	1015	2040
Garantie fab.			2319
Dimens. pneus	FR 78 - 14	FR 78 - 14	(Variantes ++)
Ply / bar	- / 2,7	- / 2,0	voit
Charge	1160	1270	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 174 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	174 km/h		
Vitesse maximale selon le constructeur	174 km/h		
Vitesse maximale testée	90 kg 55)		
Charge garantie sur le toit			

Equipement §)	
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	A (E) dans HCR
Feux rouges	SAE (2) AIRST 75 GUIDE LX
Feux stop	identique
Clignoteurs	av SAE IP 76 GUIDE   AV=SAE(2)AP2 <sub>ar</sub> voir feux rouges
Catadioptrés	av   AV+AR   ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av   AR=SAE(2)AP2 <sub>ar</sub>
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ au centre, sous le couvercle du coffre
Essuio-glaces	2 balais avec SAE lave-glaces
Avertisseurs	DELCO REMY "F"

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Nova Concours		
Homologation N°	CH	0334	27
Carrosserie	limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1690	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,20
Poids total	2319	Cylindrée	5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure des gaz : satisfait aux prescriptions selon ECE-15, modification 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM 34 986).
- +) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; des ceintures du type SAE-J4c sont conformes.
- ++) Variante de pneus : E 78 - 14 AV 1120 (1,8) AR 1180 (2,0) V-max varie selon la marque, minimum 174 km/h } voies  
195 HR 14 1150 (2,0) 1150 (2,0) V-max 210 km/h } inchangées

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par A (E) dans HCR (E);
- la distance du bord du véhicule des clignoteurs AV n'est pas respectée; admise selon décision DFP du 12.11.75;
- les feux rouges/stop/clignoteurs AR sont équipés d'ampoules de 5/18 W (la puissance exigée des ampoules doit être marquée de manière durable et bien visible);
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE-A-68 DOT;
- les sorties des échappement sont dirigés vers la gauche et la droite; sont conduites jusqu'à l'extrémité AR de la carrosserie;
- le catalyseur est enlevé.

§§) A noter dans le permis de circulation:

- Charge garantie sur le toit 90 kg.

Lieu et date de l'homologation  
Bellach, 12.11.75

Homologation fédérale des types de véhicules